



République Française
Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Loiret
Arrondissement d'Orléans
Commune d'Ingré

DECISION N° DC.21.072
portant sur

**L'attribution du marché de fourniture, installation, exploitation et
maintenance d'infrastructures téléphoniques et services connexes**

Le Maire,

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales relatif à la délégation du conseil municipal au Maire,

Vu le Code de Commande Publique,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 28 mai 2020 en ce qu'elle autorise le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur au seuil de marchés formalisés défini régulièrement par décret ainsi que toute décision concernant les avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la délibération du conseil municipal du 13 février 2018 N° DL 18.007 approuvant la convention de groupement de commandes pluriannuelle à passer avec Orléans Métropole,

Vu la délibération du conseil municipal du 05 février 2020 N° DL 20.003 approuvant l'ajout d'une famille d'achat à la convention de groupement de commandes pluriannuelle à passer avec Orléans Métropole,

DECIDE

Article 1^{er} : La Métropole d'Orléans a cédé à la ville d'Ingré l'appel d'offres relatif aux prestations de fourniture, d'installation, d'exploitation et de maintenance d'infrastructures téléphoniques et services connexes.

Le marché est composé d'un lot unique.

Le titulaire du marché est un groupement composé de la société SPIE ICS, 94 avenue Denis Papin, 45800 Saint Jean de Braye.

Les prix de l'appel d'offres sont traités à prix unitaires, sur la base du bordereau des prix unitaires des quantités réellement exécutées.

Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter du 12 mai 2021. Le marché est reconductible 3 fois pour une période d'un an, soit une durée maximale de 4 ans.

Article 2 : La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget de la commune.

Article 3 : Monsieur le Maire s'engage à rendre compte à la prochaine réunion du conseil municipal de la présente décision.

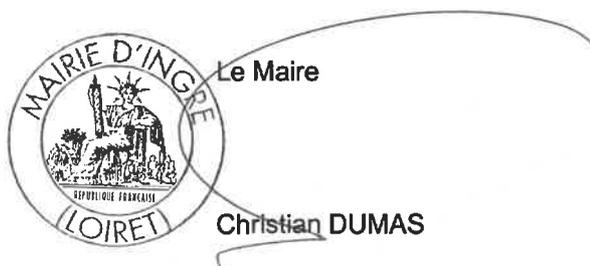
Article 4 : Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Article 5 : La présente décision sera transcrite au registre des décisions du Maire.

Article 6 : Le Maire d'Ingré est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à :

- Madame la Préfète du Loiret et de la Région Centre-Val de Loire
- Monsieur le Receveur Percepteur d'Ingré

A Ingré, le **29 SEP. 2021**


Le Maire
Christian DUMAS

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été :

Transmis au représentant de l'Etat le : **29 SEP. 2021**

Publié ou notifié-le : **29 SEP. 2021**

Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE INGRE

Utilisateur : Le Tumelin SYLVIE

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Numéro de l'acte :	DC_21_072
Date de la décision :	2021-09-29 00:00:00+02
Objet :	attribution du marché de fourniture, installation, exploitation et maintenance d'infrastructures téléphoniques et services connexes
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	045-214501694-20210929-DC_21_072-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
045-214501694-20210929-DC_21_072-AR-1-1_0.xml	text/xml	951
Nom original :		
DC.21.072 - Marché refonte téléphonie SPIE.pdf	application/pdf	127810
Nom métier :		
99_AR-045-214501694-20210929-DC_21_072-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	127810

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	29 septembre 2021 à 15h06min11s	Dépôt initial
En attente de transmission	29 septembre 2021 à 15h06min11s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	29 septembre 2021 à 15h06min13s	Transmis au MI
Acquittement reçu	29 septembre 2021 à 15h06min21s	Reçu par le MI le 2021-09-29